

Le bruit des bottes se rapproche : il faut réviser d'urgence notre concept de Défense !

écrit par Colonel Daniel Péré | 21 mars 2023





Force morale- Force des armes (1)

En janvier 1961, le Général Ely, chef d'état-major de la Défense nationale, écrivait en exergue d'un rapport au Premier ministre intitulé : Les valeurs fondamentales du patriotisme français :

« Le développement des armements techniques et des moyens de destruction pourrait faire croire à une guerre où l'homme ne jouerait qu'un rôle minime.

Or, dans un tel conflit, la détermination des peuples soumis à des épreuves exceptionnellement pénibles décidera plus que jamais de leur sort.

La démesure même de la guerre possible multiplie l'importance des forces morales. Aussi, paradoxalement, l'accroissement des moyens de destruction confère à l'HOMME une valeur accrue.

De plus, le développement des techniques de diffusion de la pensée et les progrès réalisés dans les sciences psychosociales permettent une LUTTE IDEOLOGIQUE PERMANENTE SANS LIMITATION DE FRONTIÈRE.

Il apparaît donc essentiel que le citoyen ait une TREMPE

MORALE a` la mesure de l'intensite´ et de la permanence de la menace.

En outre, il doit comprendre pour faire sien, l'IDE´AL que repre´sente la civilisation franc,aise. C'est a` cette condition qu'il de´fendra sa Patrie. »

Ce texte prémonitoire, écrit il y a plus de soixante ans, trouve aujourd'hui, a` la lumière de la guerre conventionnelle qui se déroule en Ukraine, toute sa force en imposant au pouvoir politique et au commandement militaire une révision rapide, complète et en profondeur de notre concept de Défense.

Ce concept doit reposer désormais, d'une part, sur le **retour de la conscription** seul moyen de prendre enfin conscience avec acuité de la notion de Patrie et des devoirs qu'impose sa défense, et d'autre part, sur **un outil militaire** reposant sur une force opérationnelle aéroterrestre de 300 000 hommes équipée en quantité d'armements puissants et modernes et constamment renseignée avec précision sur les intentions d'un adversaire. (2)

Pour cela, il faut **recréer et développer l'industrie nationale** de productions d'armements et de munitions et acquérir notre indépendance dans le domaine du renseignement stratégique afin d'être en mesure de mener un combat de haute intensité dans un conflit qui peut durer plusieurs mois voire plus.

Mais ce combat ne sera victorieux qu'au prix d'une **totale liberté d'action capable de mouvoir nos forces** pour les concentrer sur l'ennemi la`ou`on le veut et quand on le veut. Car sans armes, sans personnels formés en nombre pour les servir, sans renseignements fiables, donc sans liberté d'action, vaincu sera celui qui sera figé, immobile sous les coups de l'adversaire. Il ne pourra que subir, dans l'incapacité ou`il se trouve de pouvoir parer la surprise et d'assurer sa su`reté.

La Fédération des Opex de France se réserve le droit et le devoir d'exprimer les idées qu'elle estime utiles afin de dénoncer les lacunes et insuffisances dans le domaine de la Défense, de décrire les menaces, qui peuvent à chaque instant terrasser notre Pays, et de présenter des propositions afin de les contrer.

Mais ces idées, ces propositions ne doivent pas rester confidentielles compte-tenu de la situation actuelle et de ses prévisibles prolongements tragiques à venir.

C'est pourquoi, j'invite chaque membre de notre Fédération et aussi chaque lecteur qui nous fait l'honneur de parcourir voire d'apprécier nos textes de bien vouloir diffuser et relayer nos écrits et publications le plus rapidement et le plus largement possible.

(1) Tout ceci s'inscrit entre grandeur et servitude militaires dans la volonté de réagir contre la sottise ce que les vieux capitaines d'Alfred de Vigny ne faisaient pas. (Pierre Mac Orlan).

(2) Nous évoquons ici le cas de l'armée de terre qui comptait il y a 30 ans SIX fois plus de chars lourds qu'actuellement. Sur la même période, la marine et l'armée de l'air ont connu également une très significative attrition :

Pour la marine : la flotte est passée de 37 à 19 unités de premier rang.

Pour l'armée de l'air : l'aviation de chasse est passée de 680 à 250 appareils.

En outre, notre politique actuelle d'exportation d'armements se fait systématiquement au détriment de l'équipement de nos propres forces.

Source: la revue numéro 3 de la Fédération des Opex de France



(Par le colonel ® Daniel Péré)

<https://www.calameo.com/read/005203815ca813e9e6b0d>